



Echo de la mare



Bulletin municipal de la commune de Mittainville – septembre 2023 - n°82



Edito

Merci. Merci à toutes celles et ceux qui ont témoigné leur soutien à l'ensemble des maires de France. Ce 3 juillet 2023, en réponse à l'appel du Président de l'Association des Maires de France, une cinquantaine de personnes, élus et citoyens, se sont réunis devant la Mairie de Mittainville, pour refuser que notre pays continue de sombrer dans le chaos. La sirène a retenti à midi, et une minute de silence a été observée. Les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politique publique nationale, afin de retisser les liens brutalement rompus et ainsi reconstruire la cohésion dont notre nation a tant besoin. Souhaitons cette rentrée ensoleillée pour tous nos élèves. Beaucoup de changements pour cette rentrée et de nouvelles « têtes » vous seront présentées dans cet ÉCHO. Notre village a subi quelques travaux d'été, travaux d'isolation de bureaux (école et mairie), de rénovation, d'installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques, d'un nouveau terrain de pétanque qui nous tarde d'inaugurer... Sans doute aurez-vous aperçu un drôle de camion « blowpatcher » sur nos routes pour réparer les dégâts de chaussée ? On se prépare à l'hiver avec un élagage de nos arbres à venir. Et puis nos festivités, passées et à venir, qui nous l'espérons raviront petits et grands. Belle rentrée à tous.

Corinne Rostan



La cloche a sonné l'heure de la rentrée des classes pour nos 62 élèves. Madame FRITSCH, directrice de l'école, accueillera les 13 CE1 - 4 CE2 et 6 CM2; Pascale MORRUCCI, « maîtresse Pascale » des tous petits, moyens et grands de maternelle sera très sollicitée par les 10PS - 2MS et 8GS. Elle sera soutenue par Stéphanie MARTIN, notre nouvelle ATSEM. Mesdames Zambernardi et Geslin, nouvellement nommées sur la classe des 7CP - 4 CE2 et 8 CM1 se partageront le mi-temps (lundi/mardi - jeudi/vendredi). Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans notre école qui, durant l'été, s'est refait une beauté : un dortoir refait à neuf, le bureau de la direction a été isolé par le sol, les classes élémentaires sont équipées chacune d'un Vidéo Projecteur Interactif flambant neuf, de nouveaux ordinateurs pour nos institutrices, l'achat d'une enceinte, des portes de classes consolidées, un panneau vitré et porte refaits à neuf, les locaux sont en réseau WIFI ... et n'attendent plus que le brouhaha, les rires et jeux des enfants ainsi que les leçons enseignées pour leur donner vie. La commune continuera à participer cette année encore aux séances piscine et sorties. Vous êtes venus nombreux assister au spectacle très réussi de vos enfants... les images parlent mieux qu'un long discours :

TRAVAUX DE L'ANNÉE :







FÊTE DE FIN D'ANNÉE :



Cette rentrée est marquée par un grand renouvellement tant dans l'organisation des temps périscolaires que dans les agents qui s'emploient à rendre ces moments le plus agréable possible. Tout d'abord, nous remercions Sara, Josselin et Corinne qui ont œuvré pour la collectivité au service des enfants. Nous accueillons Stéphanie aux commandes du poste d'ATSEM, Laurie pour faire briller nos locaux et Patricia qui assurera la surveillance sur la pause méridienne. Je vous remercie pour le bon accueil que vous leur réserverez.



De gauche à droite : Stéphanie, Patricia, Laurie et Sandrine

Ruches à Mittainville

Que deviennent nos ruches ?

Dans un article des Nouvelles de Rambouillet du 03 mai 2023 (page 30), Philippe Ruchas, Apiculteur, vice-président du Conservatoire de l'Abeille Noire Ile de France, passionné, s'inquiète sur le devenir de l'abeille noire. C'est Philippe qui a installé les 4 ruches sur notre territoire, et il a des raisons de s'inquiéter. Malgré sa rusticité et sa capacité d'adaptation aux changements climatiques, l'abeille ne résiste pas aux menaces de nouvelles maladies et à l'hybridation dues à l'importation d'abeilles hybridées et plus productives; ni aux frelons asiatiques. Nos abeilles mittainvilloises n'ont pas résisté. Les ruches ont souffert.

Cette belle action de valorisation de la biodiversité sera-t-elle un jour récompensée par de bons pots de miel ?? À suivre...



Rappel des règles d'Urba : La DAACT

Qu'est-ce que la DAACT - DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire) pour réaliser des travaux. Vos travaux sont terminés. Vous devez effectuer une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité de vos Travaux : DAACT

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux et d'attester ainsi de leur conformité par rapport à votre demande d'urbanisme.

Vous devez déclarer l'achèvement TOTAL des travaux initialement prévus dans votre demande d'autorisation.

L'achèvement partiel concerne les travaux par tranches prévues initialement par l'autorisation d'urbanisme. À la fin de chaque tranche, vous devez remplir une DAACT.

La mairie vous délivrera un certificat de non opposition à la conformité. Ce document est généralement demandé par les notaires dans le cas d'une vente par exemple.

Journée Nettoyons Mittainville

Les fortes chaleurs de notre joli mois de mai et de début juin, n'auront pas effrayé les plus courageux d'entre vous. Une poignée de personnes de bonne volonté, motivées pour s'attaquer aux déchets sauvagement jetés le long de nos chemins, s'est réunie. Merci à eux!

Globalement les chemins de promenade sur notre commune restent propres. Le gros point noir reste le long de la départementale : des déchets, sans doute jetés depuis les voitures.

Remercions au passage tous les promeneurs qui sillonnent, sac à la main, les chemins et n'attendent pas cette matinée pour ramasser toutes sortes de déchets.

Pour les promeneurs habitués à la zone du Val, pas de panique, si vous passez devant l'ancienne décharge qui d'un seul coup déborde ! Deux administrés pleins de bonne volonté ont commencé à s'y attaquer et à faire resurgir verre, ferraille et autres détritrus. Le conseil municipal et la commission environnement étudient les prochaines actions à mener pour tenter de libérer la zone de tous ces déchets. Encore merci à tous les participants, ainsi qu'à l'Association de Chasse de Mittainville, l'APPSM et la FICIF.

Nous vous rappelons qu'il n'est plus d'actualité d'y déposer aucun déchet, même des déchets verts.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine!



Et la lumière fut

Lors d'une promenade contemplative dans notre village une mittainvilloise a fait une surprenante découverte, aussi inattendue que réjouissante.

Plusieurs tourterelles ont élu domicile dans la partie basse des lanternes, construisant leur nid entre les parements métalliques décoratifs ouverts et donnant naissance à des petits tourtereaux

Les choix esthétiques de nos lampadaires semblent les avoir séduites et le choix énergétique de la rénovation de l'éclairage public par le conseil municipal (lampes LED, amplitude horaire d'allumage réduite) impacte favorablement les finances et l'environnement.

Cette heureuse observation a ravi notre promeneuse encore davantage et elle confirme qu'il fait bon vivre à Mittainville où une part belle est laissée à la nature.



Photo prise rue de Vacheresse le 10 juin 2023 par Claudine O.

Les économies réalisées sont perceptibles sur notre facture qui plus est en période de sécheresse où il est conseillé de réserver son eau potable pour la consommation.

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires aide les propriétaires des communes du territoire à réduire leur consommation en eau du robinet en finançant

à hauteur de 30% et dans la limite d'un plafond de 700€, l'acquisition de votre

récupérateur d'eau de pluie si celui-ci est d'un montant supérieur à 150€HT.

Comment en bénéficier ?

Un document de demande de subvention est établi et téléchargeable sur le lien :

<https://www.rt78.fr/habitants/environnement/recuperateurs-deau-de-pluie> ou alors disponible auprès de RT. Le propriétaire qui est intéressé doit porter à la connaissance de l'intercommunalité les éléments relatifs au lieu d'implantation de son équipement, au contenu du projet, aux caractéristiques de l'installation [taille, hauteur, longueur, volume...]

Rambouillet Territoires subventionne les dispositifs ayant un caractère définitif. Elle porte également un intérêt particulier au système de pompe mis en place, à l'utilisation de l'énergie solaire, aux conditions de raccordement aux gouttières de l'habitation et à l'usage qui sera fait des eaux récupérées. La subvention devra être effectuée dans l'année suivant l'acquisition du matériel. Le dossier est évalué par la commission GEMAPI. Le Conseil communautaire statue sur l'attribution de la subvention.

Les arrêtés de restriction d'usage d'eau : ce qu'il faut retenir :

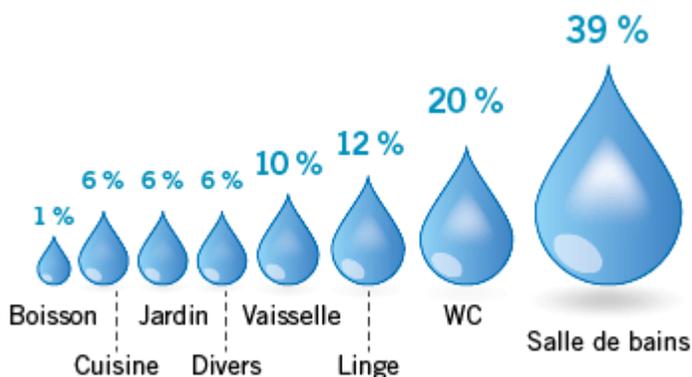
L'été débute avec son lot de territoires confrontés à la sécheresse en France. Malgré certains épisodes orageux localisés, la situation des cours d'eau s'est, par endroit améliorée et pour d'autres dégradée. Le cours d'eau de la Drouette a atteint le seuil d'alerte sécheresse mentionné dans l'arrêté cadre préfectoral n°78-2023-06-00002 du 22 juin 2023. Toutefois, la situation des nappes phréatiques reste inchangée.

Les mesures de restriction d'eau sont décidées par les autorités préfectorales en fonction du niveau des réserves d'eau et des seuils fixés. Des stations automatisées mesurent en permanence ces niveaux. Lorsque les seuils sont dépassés, des arrêtés sont émis.

Mittainville, par l'arrêté préfectoral du 25 août 2023, est placé au niveau alerte (affiché en mairie)

Il existe 4 niveaux d'alerte en cas de restriction (variables selon les départements) :

- Au niveau « vigilance », des incitations sont données pour économiser l'eau
- **Le niveau « alerte » implique des restrictions telles que l'interdiction d'arroser les jardins ou de remplir les piscines...**
- le niveau « alerte renforcée » introduit des mesures plus strictes en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange de piscine, de lavage des véhicules et d'irrigation des cultures.
- Au niveau « crise », des interdictions plus strictes encore sont appliquées.





Ces mesures sont nécessaires pour éviter l'épuisement des réserves d'eau disponible, garantir l'utilisation prioritaire de l'eau potable pour les besoins essentiels et contribuer à maintenir des débits suffisants dans les cours d'eau et à préserver les écosystèmes aquatiques.

Toutes ces informations sont accessibles en temps réel et de façon localisée sur le site de l'information sécheresse du gouvernement □ Propluvia □ (<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>) et VigiEau (<https://vigieau.gouv.fr/>)

ANNEXE 2 : MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Consommation des particuliers, collectivités et entreprises

Usagers	Vigilance	Alerte	Crise	
Arrosage des pelouses, massifs fleuris, végétaux décoratifs.	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Interdit entre 11h et 18h.	Interdiction.	
Arrosage des jardinières et jardins potagers.		Interdit entre 11h et 18h.	Interdit de 9h à 20h.	
Arrosage des arbres, arbustes et haies.		Interdiction sauf plantations (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans) pour lesquelles l'arrosage est interdit entre 9h et 20h.	Interdiction.	
Remplissage et vidange de piscine privées (de plus d'1 m ³).		Interdiction de remplissage. Remise à niveau et premier remplissage autorisés pour nécessité technique si le chantier a débuté avant les premières restrictions.	Interdiction.	
Piscines ouvertes au public.		Renouvellement, remplissage et vidange soumis à autorisation auprès du service de police de l'eau de la DDT et avis de l'ARS.		
Alimentation en eau potable des populations (usages prioritaires : santé, salubrité, sécurité civile).		Pas de limitation sauf arrêté municipal spécifique.		
Lavage de véhicules dans des établissements professionnels.		Interdiction sauf avec du matériel haute pression ou avec un système équipé d'un système de recyclage de l'eau.	Interdiction sauf entre 8h et 20h pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique et pour les organismes liés à la sécurité avec du matériel haute pression ou avec un système équipé d'un système de recyclage de l'eau (justificatif de l'obligation réglementaire ou technique à présenter en cas de contrôle). L'interdiction d'usage pour les véhicules ne relevant pas de cette mesure de limitation doit être affichée.	



Usagers	Vigilance	Alerte	Crise
Lavage de véhicules chez les particuliers.		Interdiction.	
Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées.		Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.	Interdit sauf impératif sanitaire ou sécuritaire, et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.
Alimentation des fontaines publiques et privées d'ornement.		Interdiction lorsque l'alimentation est en circuit ouvert. Autorisation lorsque l'alimentation est en circuit fermé.	
Arrosage des terrains de sport (y compris centres équestres) et hippodromes.	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Interdit entre 11h et 18h.	Interdiction (sauf arrosage de manière réduite au maximum entre 20h et 8h pour les terrains d'entraînement et de compétition à enjeu national ou international, sauf en cas de pénurie en eau potable).
Arrosage des golfs (Conformément à l'accord cadre golf et environnement 2019-2024).		Interdiction d'arroser les terrains de golf de 8 heures à 20 heures de façon à diminuer la consommation d'eau sur le volume hebdomadaire de 15 à 30%. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement pour l'irrigation.	Interdiction d'arroser les golfs. Les greens pourront toutefois être préservés, sauf en cas de pénurie d'eau potable, par un arrosage "réduit au strict nécessaire" entre 20h et 8h, et qui ne pourra représenter plus de 30 % des volumes habituels.
Exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).	Sensibiliser les exploitants ICPE aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Les opérations exceptionnelles consommatrices d'eau et génératrices d'eaux polluées sont reportées (exemple d'opération de nettoyage grande eau) sauf impératif sanitaire ou lié à la sécurité publique. Si APC : se référer aux dispositions spécifiques relatives à la gestion de la ressource en eau, prévues dans leurs autorisations administratives.	





...

Des idées pour économiser l'eau du jardin ? (source Véolia)

Arroser en décalé, le matin tôt ou en fin de journée en évitant l'arrosage en plein soleil lorsque l'évaporation est élevée, **permet une absorption plus efficace par le sol et les plantes.**

Opter pour un récupérateur d'eau de pluie, c'est contribuer à la **préservation des ressources naturelles.**

Utiliser des matériaux naturels pour conserver l'humidité, pour limiter la déshydratation trop rapide du sol et des plantes, réduire les besoins en arrosage, **en adoptant la technique du paillage : paille, écorces, reste de tonte étalée en couche épaisse.** Pour une meilleure efficacité, renouveler le paillage régulièrement.

Opter pour un système d'arrosage goutte-à-goutte, permet un arrosage ciblé et progressif, évite le gaspillage d'eau en saturant le sol et permet aux plantes de bénéficier de la quantité d'eau nécessaire à leur croissance.



Chemins et rebouches

Dans un arrêté municipal n°12 du 15 septembre 2019, il vous était demandé d'entretenir vos trottoirs compte-tenu des nouvelles dispositions légales réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires, qui comme vous le savez, sont totalement interdits. Cet arrêté est **TOUJOURS** en vigueur. Aussi, **nous invitons chacun à participer à cet effort collectif** qui est de maintenir sa partie en bon état de propreté sur toute la largeur de sa façade et en limite de propriété. Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, parfois la tonte mais aussi et pour la sécurité de tous, la taille des haies sur voie publique.

Les propriétaires doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir des

accidents causés par la gêne occasionnée, accidents dont ils seront tenus responsables.

Et puisque l'on aborde le chapitre de la propreté, **appelons chacun, chacune à ramasser les crottes laissées par nos adorables chiens**. C'est tellement plus agréable de marcher dans l'herbe ou sur nos trottoirs sans déjections !

Vous êtes quelques-un(e)s à nous faire savoir votre mécontentement quant à la nouvelle organisation du ramassage des ordures ménagères, tri et déchets verts. Nous vous rejoignons et formulons les mêmes remarques : nos rues sont continuellement encombrées de bac vert, marron ou jaune du fait du ramassage effectué sur des jours différents de la semaine et nous avons tous la sensation d'être davantage contraint par le volume de notre bac marron et regrettons nos sacs.

Sans doute cela nous invite-t-il à réfléchir sur une gestion de nos jardins/parcelles différente. Toujours est-il que l'on peut s'interroger sur le bilan carbone, remarque à juste titre formulée par l'un de nos mittainvillois, au lourd constat des différents passages du camion des ordures ménagères et à nos allers et retours en déchèterie !!

La Commune va entamer des discussions avec notre Syndicat le SIEED et le Syndicat le SICTOM qui couvre une grande majorité des communes du territoire. Aussi, il se peut que prochainement vous soyez consulté pour nous aider à réfléchir à d'autres solutions pour nos déchets.

En attendant, faisons de notre village, un village agréable et citoyen. Jérôme, notre cantonnier, qui réalise beaucoup de petits travaux de remise en état, d'entretien des chemins et encore plein d'autres occupations, n'en sera que plus soulagé pour réaliser d'autres tâches plus grandes.



Portrait d'ici

Nous sommes allées à la rencontre du Major de la Gendarmerie de Rambouillet : Rudy Simonet, installé à ce poste depuis le 1^{er} mai 2023. Le Major Simonet et ses équipes veillent sur onze communes de la circonscription de Rambouillet : Auffargis, Vieille-Eglise, les Bréviaires, Orcemont, Poigny la Forêt, Hermeray, Raizeux, St Hilarion, La Boissière-Ecole, Emancé et Mittainville. La Gendarmerie de Rambouillet est dotée d'un effectif de 14 personnes.

Le choix de la Gendarmerie s'est imposé très tôt à Rudy Simonet. Après son entrée en 1999 à l'école des sous-officiers du Mans, Rudy Simonet a enchaîné diverses

missions dans différentes sections à Bron (69) Feyzin (69) en Corse, en Guadeloupe, en Guyane, à Paris et Rambouillet dont il intègre la Brigade de Recherches en 2019. Un cumul de 14 années d'enquêtes judiciaires, faites de braquages, meurtres...l'a mené au commandement de circonscription. Le Major Simonet nous a rappelé que le rôle principal de la Gendarmerie est la protection des personnes et des biens dans le respect du code pénal et que pour toute atteinte à ce respect, il ne fallait pas hésiter à les appeler. La gendarmerie de Rambouillet traite aussi les procédures de douane, il nous rappelle que la douane interpelle mais c'est la gendarmerie qui, ensuite, s'occupe des enquêtes. Le major insiste sur le fait que dans sa circonscription l'accueil fait aux forces de l'ordre est formidable. Il constate que le respect mutuel entre la population et la Gendarmerie est très présent et fort agréable. A tel point que parmi ses effectifs, il compte 3 militaires qui sont là depuis 20 ans. Il déplore que ce ne soit pas le cas partout et nous explique que, selon lui, le climat de défiance vis-à-vis des forces de l'ordre a toujours été plus ou moins présent mais la médiatisation qui en est faite participe probablement à le rendre plus visible. Notre commune de Mittainville, où il fait si bon vivre, se situe parmi les communes les plus tranquilles de la circonscription de Rambouillet et ne fait pas l'objet d'interventions particulières. Le major conclut sur la vigilance des voisins entre eux et le petit œil bienveillant, qui veille sur l'autre, à Mittainville est sûrement la raison de cette agréable quiétude.



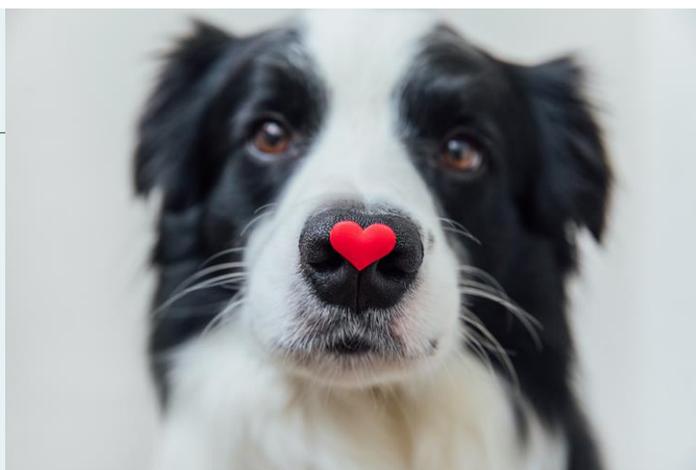
Déchèterie

La déchèterie de Houdan sera fermée à compter du 29 août pour plusieurs mois, pour travaux. Pendant cette période de fermeture, les horaires des déchèteries de Boutigny-Prouais, Garancières, Le Mesnil Saint Denis et Méré seront modifiés comme suit :

Horaires des déchèteries (le temps des travaux sur la déchèterie de HOUDAN)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jouidi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Boutigny-Prouais (28)	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	Fermée	Fermée	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	9h 13h
Garancières	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	Fermée	Fermée	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	9h 13h
Houdan	FERMEE POUR TRAVAUX						
Le Mesnil Saint Denis	10h 12h30/ 13h30 17h	Fermée	Fermée	Fermée	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	Fermée
Méré	10h 12h30/ 13h30 17h	Fermée	Fermée	Fermée	10h 12h30/ 13h30 17h	10h 12h30/ 13h30 17h	9h 13h

Canivision



Cécile COHE, nouvellement installée à Mittainville, est éducatrice comportementaliste canin et kinésiologue animale. Elle met à votre service et à celui de votre chien 15 années d'expertise. Sa mission est de rétablir l'harmonie dans votre relation avec votre animal.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à la contacter.

mail : contact@canivision.fr - facebook : canivision - instagram : canivision78
www/ canivision.fr

Le Brame du Cerf

Septembre est là ! Pendant ce mois charnière, qui fait la jonction entre l'été et l'automne, s'opèrent un nombre incalculable de phénomènes naturels, dont la plupart, sont imperceptibles, nous explique Nicolas. Mais il y en a un cependant qui nous apparait dans toute sa splendeur, toute sa majesté.

Il est l'apanage d'un animal symbole de nos forêts européennes depuis des



siècles. Il s'agit du brame du cerf. Tout en puissance, ce seigneur de notre forêt rambolitaine nous fait savoir qu'il est l'heure pour son espèce de se reproduire. Une chance pour nous, notre oreille est largement suffisante pour en jouir. Son cri, appelé brame ou raire, est tellement sonore et unique, même parmi les autres cervidés. Nul besoin de chercher à l'approcher pour en profiter. D'autant qu'il a ses "places" pour nous offrir un spectacle visuel et sonore en toute quiétude pour lui. N'oublions pas que ce géant de nos contrées a besoin de tranquillité pour mener à bien sa tâche. Il se doit de se démarquer de ses congénères et de les avertir qu'il se trouve prêt et en forme. Pour cela, il utilise son fameux cri, mais aussi des jets d'urine, de sperme et d'excréments. Il se frotte à la végétation, y laissant des sécrétions cutanées ou exocrines. Mais parfois, l'intimidation ne suffit pas. Alors les cerfs en viennent "aux mains", ou plutôt "aux bois". Ils s'entrechoquent violemment front contre front. S'il peut y avoir quelques blessures, les morts restent rares. Bref, ils se donnent tout entier, dépensent beaucoup d'énergie et s'alimentent peu. Ils en ressortent très amaigris. Pendant cette période fractionnée d'environ 1 mois 1/2, le cerf va essayer de couvrir un maximum de biches. Seuls les plus vaillants, souvent des animaux d'au moins 4-5 ans, vont réussir à se reproduire, les plus jeunes, appelés cerfs satellites, sont majoritairement spectateurs. Les biches sont réellement actrices de cette période en entrant en œstrus, moment qui correspond également à une élévation de la testostérone du cerf, dépendante de la photopériode. Ainsi, 240 jours plus tard, au printemps, où le climat et la végétation seront les plus favorables, 1 faon, plus rarement 2, verront le jour. Et ainsi de suite ... Profitons de cette chance de pouvoir les entendre sans déranger leur intimité et en respectant leur environnement que l'on se partage.

Championne Univers



Après avoir été sacrée Vice-Championne de France et Vice-Championne d'Europe (à Poitiers les 2/3 juillet 2022), puis Vice-Championne du Monde (à Prague les 18/19 novembre 2022), Murielle est partie disputer les championnats Univers à Séoul les 10/11 juin 2023 où elle a concouru dans 4 catégories. Si elle termine 3ème dans la catégorie "Figure", elle décroche 3 médailles d'or dans les catégories "Glamour", "Transformation" et "Booty".

Affiliée à l'AFBBN/ICN (Association de Fitness et Body Building Naturel), Murielle ne doit sa musculature et ses performances qu'à son entraînement intensif, sa pugnacité et sa force de caractère.

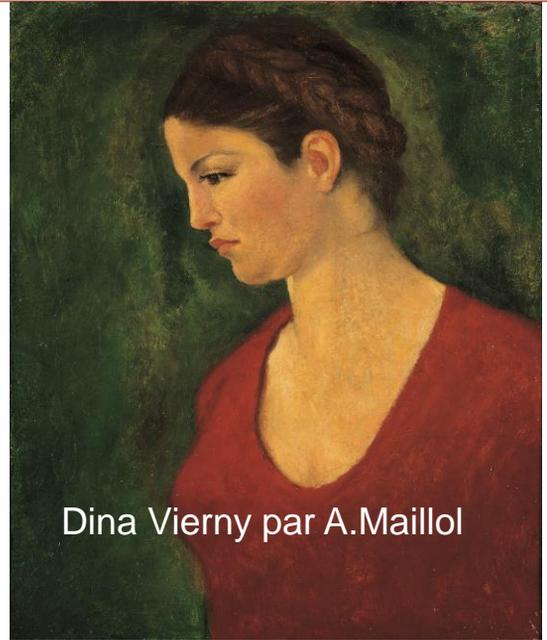
Maintenant, place à une reprise sans pression de sa préparation avec pour objectif de participer, 2ème semestre 2024, à d'autres compétitions où, à n'en pas douter, elle brillera encore...

Nous pouvons être très fiers de son parcours. BRAVO ET FELICITATIONS A NOTRE CHAMPIONNE UNIVERS.



Saga de la femme à la robe rouge (3)...

Pour ce 3e épisode, et avant de vous dévoiler le pourquoi de la robe rouge, nous allons vous parler de Dina Vierny, la collectionneuse. On prête à Dina Vierny cette citation « On ne peut pas, quand on est collectionneuse, être complètement malheureuse ! » En effet Dina Vierny est une grande amoureuse et commence sa première collection toute petite avec des bouts d'assiettes colorées qu'elle trouve dans la rue. De ces petits bouts, elle en fait des mosaïques. Quand elle rencontre Picasso, ils se rendent compte, l'un et l'autre, qu'ils ont commencé par les deux premières mêmes collections... Mais Dina Vierny ne s'arrête pas là. Elle commence à acheter des objets chez les antiquaires du quartier de Saint-Germain-des-Prés avec l'argent de son déjeuner. Elle achète de l'art de Mésopotamie, de Cappadoce, d'Afrique, objets russes antiques, meubles anciens... Des choses qui, à l'époque, étaient très bon marché. On se plaisait à dire qu'il fallait plutôt lui demander "ce qu'elle n'avait pas collectionné" tant ses collections étaient diverses et multiples. Dina Vierny est une familière de la Galerie de Chartres. Les collectionneurs se souviennent de sa participation éclairée, passionnée et très enthousiaste aux ventes spécialisées, notamment celles des poupées. Elle considère la poupée comme une œuvre d'art. Elle possède une collection réputée, remarquable, qu'elle a chinée et enrichie au gré de



Dina Vierny par A.Maillol

ses périples, en France, en Allemagne et en Angleterre.

En 1995, pour surmonter les difficultés de financement dans le cadre de la création de sa Fondation, elle est contrainte de se séparer de plusieurs collections à grand regret, notamment celle des poupées, dont elle n'en garde qu'une du XVIII^e siècle... mais également une partie de ses autres collections, des autographes, automates, documents historiques comme une lettre de François 1er à Charles Quint ou des lettres de Baudelaire... Dina Vierny se sépare de sa collection de poupées avec beaucoup de courage. La veille de la vente aux enchères, elle dit à son fils Olivier en souriant : « une page est tournée ». Nous évoquerons dans un prochain écho sa passion pour l'attelage qui prit une place importante dans sa vie. Petit clin d'œil après cet article, Dina Vierny était :

« plangonophile », à vos dicos 😊

Alléger notre empreinte carbone

Source : ADEME

Quelles actions à l'échelle individuelle ?

En France, chaque habitant émet environ 9 tonnes de CO₂. D'ici à 2050, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, notre bilan carbone individuel devra avoir été ramené à 2 tonnes.

Quelle conscience ont les Français de leur empreinte carbone ?

Beaucoup de bruit médiatique autour de ce sujet mais cela n'aide pas les gens à y voir plus clair. Ils ont l'impression qu'il est suffisant de trier leurs mails et leurs déchets mais passent totalement à côté du coût carbone de leurs trajets en avion ou de la viande qu'ils mangent.

Il est très frustrant de réaliser l'ampleur du problème sans savoir ce que nous pouvons faire à notre échelle pour améliorer la situation. C'est culpabilisant sans être responsabilisant !

Afin d'associer étroitement prise de conscience et pistes d'action, L'ADEME propose avec le dispositif Mon Impact Carbone, Mes Actions Concrètes (MICMAC) l'outil en ligne Nos Gestes Climat.

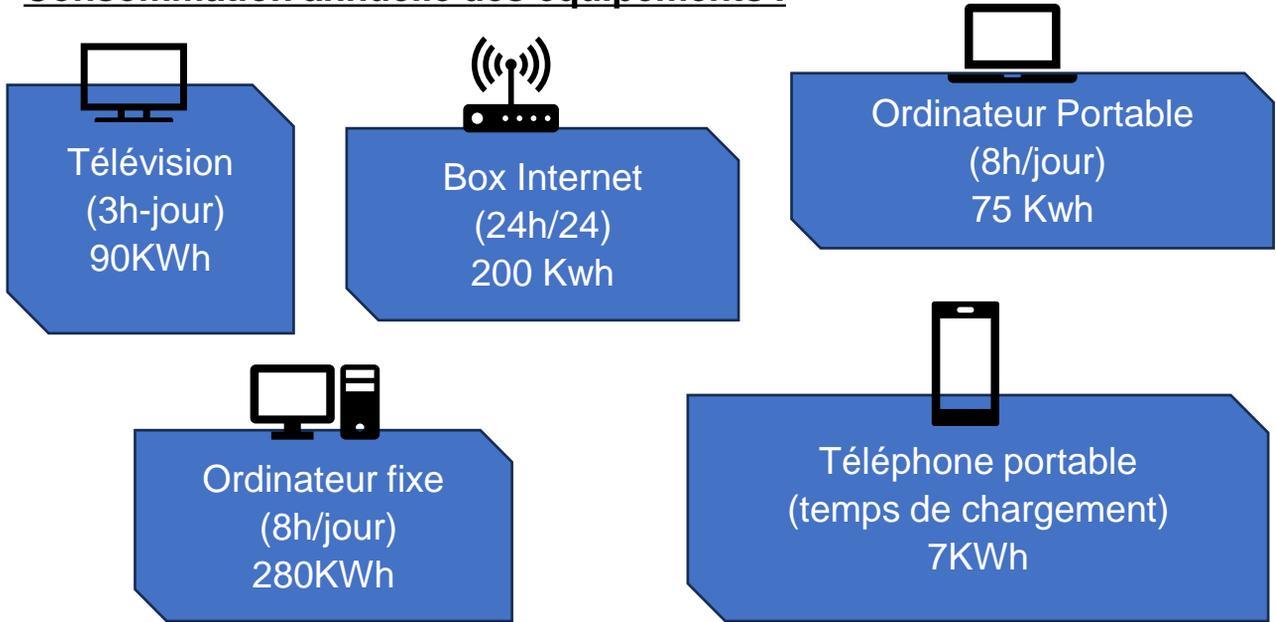
C'est une plateforme de sensibilisation et un outil d'aide à la décision. Il permet de cerner les secteurs les plus émissifs de notre vie quotidienne et ainsi de choisir les leviers à actionner en priorité.

Cela peut être des choses très simples comme la revalorisation des aspects positifs des mesures bas carbone : la dimension santé du vélo, des recettes vegan savoureuses, des lieux de vacances qui font rêver sans prendre l'avion...

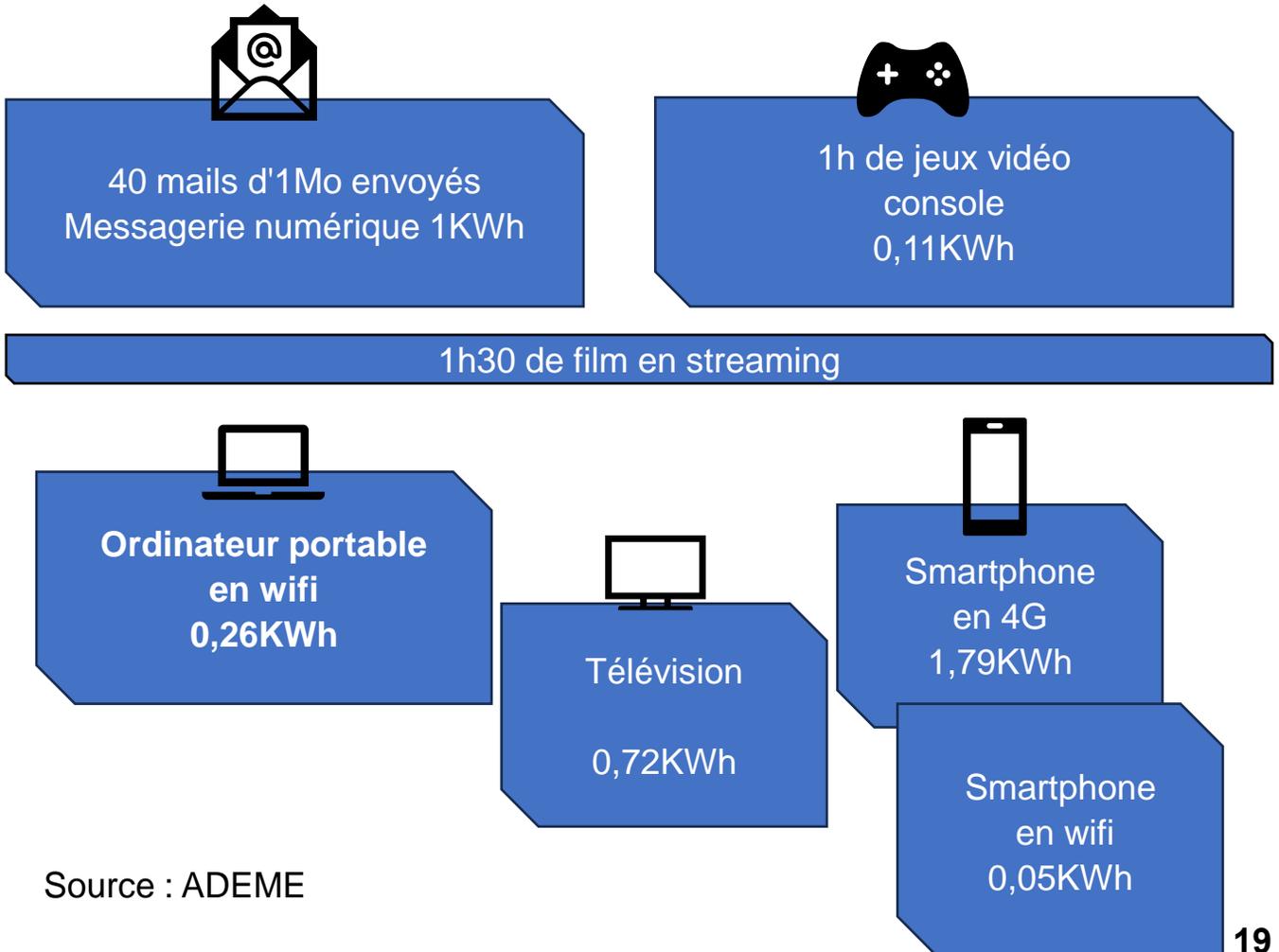
La consommation énergétique du numérique en France

La part du numérique sur la consommation énergétique globale en France est de 12% soit 56 TWh/an.

Consommation annuelle des équipements :



Consommation par utilisation :



Source : ADEME



Source : ADEME

Si je

J'évite

Coupe ma box internet la nuit

75

kWh/an

Eteins mon ordinateur la nuit

280

kWh/an

Eteins mon écran le soir plutôt que de le laisser en veille

60

kWh/an

Trie ma boîte mails

1

kWh/40 mails

Me désinscris des newsletters

0,025

kWh/mail non reçu

Ne regarde pas une vidéo en streaming sur mon téléphone

0,055

En wifi
kWh/1h30

1,79

En 4G

Achats d'occasion : surconsommation ou sobriété?

La seconde main, écologique et économique, s'inscrit durablement dans les habitudes des Français. Mais paradoxalement, cette pratique d'achat est de plus en plus associée à une surconsommation liée à l'accumulation ou au renouvellement rapide des biens. Le défi est d'augmenter la part d'achat d'objets d'occasion sans pousser à la consommation.

LE MARCHÉ DE L'OCCASION SEDUIT

8 Français/10

83% veulent revoir le système de croissance économique actuel. Parmi eux, 54% souhaitent privilégier la réparation, le recyclage, le réemploi et les services partagés tandis que 29% jugent qu'il faut complètement revoir le modèle et arrêter de toujours produire et consommer plus.

DES MOTIVATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

91% des Français invoquent la lutte contre le gaspillage, et 84% estiment qu'il s'agit d'une manière « digne » de consommer.

MAIS AUSSI ECONOMIQUES, VOIRE CONSUMERISTES

88% s'y retrouvent sur le côté astucieux des achats, 86% trouvent que ça permet d'acheter plus pour moins cher et 84% le font pour économiser et pouvoir s'offrir des loisirs.

63% des consommateurs succombent à l'achat plaisir sur le marché de l'occasion. Sur le marché du neuf, c'est légèrement supérieur : 70%

QUATRE GROUPES D'ACHETEURS :

7,6% achètent souvent de l'occasion et évitent si possible d'acheter du neuf : femmes majoritaires, très grand intérêt pour l'environnement et le « faire soi-même » : ce sont les « alternatifs » à moindre pouvoir d'achat et fort capital « faire ».

12,3% achètent rarement, que ce soit du neuf ou de l'occasion : retraités majoritaires, peu sensibles à l'environnement : ce sont les « silver sobres » (sobres par l'âge et le mode de vie qui va avec).

34,8% achètent beaucoup, presque exclusivement des objets neufs : quinquagénaires majoritaires, peu sensibles à l'environnement : ce sont les « consommateurs de neuf », avec un bon pouvoir d'achat.

45,3% achètent beaucoup, neuf comme occasion : âge moyen 43 ans, forte proportion de cadres, assez sensibles à l'environnement : ce sont les grands consommateurs d'objets neufs et d'occasion, à fort pouvoir d'achat.

Un élu passionné ...

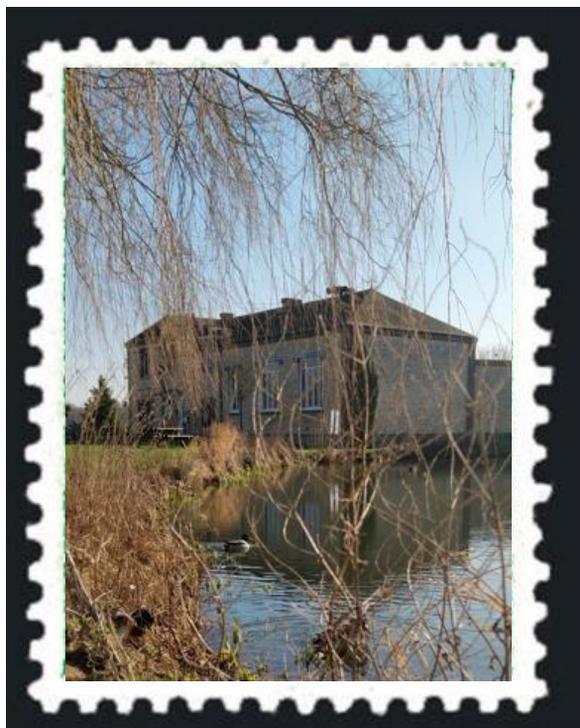
Partageons les passions de vos élus.

Michel nous fait part de l'une de ses passions, qui a débuté dès sa plus tendre enfance, la **philatélie**.

Ces petits bouts de papier, créés depuis plus de cent trente ans, pour rémunérer le service de transport et de tri des courriers sont fascinants. Chaque nation a imprimé son histoire, ses personnages illustres, ses célébrations, son patrimoine.

Suivant la sensibilité ou les époques, les thèmes évoluent. L'époque des trente glorieuses où les grands édifices, ponts, usines ou inventions technologiques qui étaient souvent les sujets retenus ont laissé la place aux animaux, à la nature, aux événements festifs.

Il nous raconte que nombreuses sont les personnes qui connaissant sa passion lui gardent les timbres. En quelque sorte, sa passion est partagée et cela lui plait. Il poursuit : « Jeune, j'échangeais mes doubles avec d'autres collectionneurs. Maintenant, je réalise des petits albums avec mes doubles pour les offrir à de jeunes potentiels collectionneurs en espérant transmettre ma passion ». Selon lui, le choix d'un timbre sur une enveloppe personnalise et égaie le courrier. La poste peut, à partir d'une photo, imprimer des timbres à la demande. Certes le prix est plus élevé, mais quelle classe ! Il conclut avec un clin d'œil : « Imaginez notre mairie, la mare, l'église ou notre première dame de Mittainville en timbres. Nos courriers seraient plus sympathiques. N'hésitez pas à acheter de beaux timbres plutôt qu'une simple Marianne, vous ferez certainement plaisir aux destinataires. »



Vie Mittainvilloise en images



Le 10 juin, la salle des fêtes de Mittainville a accueilli un loto au profit de la Société de Protection et de Défense des Animaux (SPDA). Cette association est un refuge indépendant, en totale autonomie financière. Elle fonctionne grâce aux dons et aux bénévoles qui s'y impliquent. Cette manifestation a eu beaucoup de succès et a rempli son objectif : l'amélioration du sort des animaux recueillis. Les abandons et maltraitements sont, hélas, toujours aussi nombreux !

N'hésitez pas à contacter la SPDA pour adopter un animal ou les soutenir financièrement.

SPDA Bouconville 28170 SERAZEREUX - Email: refugespda28@gmail.com

Tel: 02.37.65.23.58 et 07.60.22.28.22 - du Mardi au Samedi : 14h-17h



Après le succès de la première édition à l'automne 2022 et, malgré une météo plus que menaçante, c'est le dimanche 18 juin que se sont retrouvés les motards de Mittainville pour une nouvelle balade dans le Vexin cette fois. Le petit groupe composé de 11 motards et 6 motos est parti en direction de Thoiry pour rejoindre un magnifique point de vue de la vallée de la Seine sur la route des crêtes au-dessus de La Roche Guyon. Petit arrêt pour y admirer son château du moyen âge et son donjon médiéval puis route vers Lyons-la-Forêt en passant le long des jardins Claude Monet à Giverny puis au pied des ruines de Château Gaillard. Après un sympathique déjeuner face à la halle de Lyons-la-Forêt, le groupe est rentré sur Mittainville sous un ciel de plus en plus menaçant en traversant les bois de Gisors et en longeant la vallée de l'Epte puis Bonnière-sur-seine et enfin Houdan pour une arrivée vers 17h30 après 245 Km et juste avant un énorme orage, Ouf ! Avant de se séparer, rendez-vous est pris par les participants pour une prochaine édition ...



Molière a fait le plein dimanche 25 juin 2023 à 18h
Le conservatoire de Saint Arnoult a régalé la 150aine de personnes venue assister à la représentation de Molière sur l'espace en herbe de la mairie.



Ce même dimanche, L'Amare a clôturé l'année avec une belle fête au village avec un objectif réalisé : le sourire de tous !.



Merci à Ralph et Julien de nous avoir offert la Pioche du Goût durant cette année. L'équipe municipale est à la recherche d'un maraîcher pour compléter un marché et accompagner O'Plateau, Magalie et ses saucissons, Les Voisinettes et Epicez la vie... qui viendront tous les vendredis pairs à compter du 22 septembre.



Merci au Comité des Fêtes pour le joli feu d'artifice du 13 juillet, suivi le 14 de la brocante.



Mardi 29 août, c'est en commençant par « Assieds-toi mon frère, écoute un rêve s'envoler. Vois l'étoile fuyante à laquelle je suis agrippé... » que Toan'Co a fait onduler les quelques 100 personnes présentes ce soir-là à Mittainville. Merci à eux pour leurs musique et textes. Merci à l'Usine à Chapeaux, au Ministère de la Culture et O'Plateau.



Mardi 5 septembre, merci au département des Yvelines pour la projection en plein air de « Avril et le monde truqué » et à O'Plateau pour leur fidélité



Prenez date et venez nombreux !



Concert de Anÿma

Samedi 23 septembre 2023 à 18h à l'église de Mittainville

Trio de femmes harmonisant voix et instruments autour des différents Haïkus sur le thème des sorcières et du temps qui passe. Une traversée musicale d'1h15 qui s'adresse aux petits comme aux grands.



O'Plateau, Magalie et ses saucissons, Les Voisinettes et Epicez la vie

**Tous les vendredis pairs
à compter du 22 septembre - place de la mairie**



Diner Beaujolais Nouveau

Samedi 18 novembre à partir de 18h30

Venez partager un diner convivial pour fêter le beaujolais nouveau avec le Comité des Fêtes.



Permanence Energie

Samedi 9 décembre de 09h00 à 12h00

Madame Rouaud - Conseillère énergie assurera une permanence en mairie. **Cette permanence est conditionnée à au moins deux rdv pris en amont en mairie.**



Pétanque

Nous remercions la Communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires pour l'installation de ce nouveau terrain de pétanque. Nous ne manquerons pas de vous inviter à son inauguration pour laquelle un concours sera organisé.



Mairie

5 rue de la Mairie - 78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62 - Fax : 01 34 85 01 94

secretariat@mairie-mittainville.fr

Site : www.mairie-mittainville.fr

Heures d'ouverture au public : Mardi : de 16 h à 18 h - Jeudi : de 15 h à 18 h - Samedi : de 10 h à 12 h

Collecte des déchets

Déchets verts : Tous les mardis des semaines 13 à 49.

Ordures ménagères : Tous les jeudis matin.

Ordures éco-emballages : Tous les vendredis matin.

Encombrants : chaque foyer bénéficiera de 2 collectes par an sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous contactez le : 01 34 86 65 49 ou connectez-vous sur le site : www.sieed.fr>espace particuliers

Commerces de proximité

Chez Saïd "Épicerie-Multi Services"

Livraison à domicile –Relais Poste - Ouvert du mardi au samedi 8h-13h et 15h30-20h et dimanche 8h-13h30 et 16h-19h30 - Fermée le lundi- Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

Chez Sonia "Épicerie- Service"

Relais Poste - Ouvert de 7h45-13h30 +15h45-19h30 Samedi 8h-13h et 15h-19h - dimanche 8h-13h- Fermée le mercredi - La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90

Taxi Mittainvillois Luis Fernandes Tavares 06 30 50 80 18

En cas d'urgence

Composez le :

⇒ **17 : Gendarmerie**

⇒ **18 : Pompiers** secours d'urgence aux personnes, sur accidents ou incendies

⇒ **15 : SAMU** pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.

⇒ **112** : appels d'urgence et valide dans l'Union européenne

⇒ **114** : accessible par fax sms, visio, réservé aux déficients auditifs.

⇒ **119** : problèmes familiaux graves

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à la mairie.

Il est en fonction et peut sauver des vies.

Directrice de la publication : Corinne Rostan

Comité de rédaction : Virginie Commun, Elisabeth Dufailly, Mireille Prades-Rigal, Brigitte Ducourtoux, Cédric Tatara. Echo de la mare consultable sur le site de la mairie.